



Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs

Sassenage le 11/03/2020

## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU DISTRICT

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale extraordinaire du District de l'Isère qui aura lieu le **VENDREDI 27 MARS 2020 à 19h00** à « TREMPLIN SPORT FORMATION » (ex CREPS) Domaine de la Brunerie - 180, boulevard de Charavines 38500 VOIRON

A ce titre, vous trouverez, joints à la présente, tous les éléments nécessaires à votre information:

- l'ordre du jour,
- une attestation de pouvoir (*à remplir en cas d'absence*),

Nous vous rappelons enfin que le jour de l'Assemblée Générale extraordinaire :

- vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité,
- le bénéficiaire d'un pouvoir devra en outre être en mesure de justifier de sa qualité de licencié

Michel MUFFAT-JOLY,  
Président du District

## ORDRE DU JOUR

### A PARTIR DE 17H30

Pointage et signature des listes de présence par les représentants des clubs

### A 19H00

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Allocution d'ouverture de séance de Michel MUFFAT-JOLY Président du District

### **1. Modification des textes et règlements : présentation des vœux**

TOUS LES CLUBS LIBRES SONT TENUS D'ETRE REPRESENTES sous peine d'une sanction financière (260 euros). Conformément à l'article 12.3 des Statuts du District, Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président. (Modèle sur PV ou sur le site).

Le représentant d'un Club ne peut pas représenter d'autres Clubs.

**Il est précisé que cette Assemblée Générale Extraordinaire concerne TOUS LES CLUBS LIBRES. Les Clubs ENTREPRISES, FUTSAL, FOOT LOISIRS (Vétérans) sont quant à eux invités sans obligation d'y participer.**